

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mai 2008 à 21 h 50, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mesdames Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Michelle Laguë, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :**

Du secondaire : Monsieur Michel Parent

**COMMISSAIRE ABSENT:**

Monsieur Nicolas Léonard, représentant du primaire:

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:**

Mesdames Francine Chabot et Colette Larose

Monsieur Serge Mainville

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Roy, directeur général  
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint  
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe  
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Monsieur Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 21 h 50.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

**41-CE-2007-2008**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Chantale T. Renaud :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2008
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire et Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 PCP088/569 – édifice Marie-Victorin – réfection de la toiture /section B
  - 11.2 PCP052/556 – école Saint-Romain – réfection de la toiture / bassins A1 à A4
  - 11.3 PCP085/595 – école Pierre-Brosseau – réfection de la toiture / sections C5, C6, C7, C12 et D3, D4, D5
  - 11.4 PCP044/580 – école Paul-De Maricourt – réfection de la toiture / sections A1, A2 et A3
  - 11.5 PCP087/598 – école Saint-Jean-Baptiste – réfection de la maçonnerie / phase II (incluant toiture petit bassin E)
  - 11.6 PCP091/535 - Centre d'apprentissage personnalisé (le CAP) - fenestration (incluant les portes)  
PCP091/536 – Centre d'apprentissage personnalisé (le CAP) - réfection de la maçonnerie et escaliers extérieurs
  - 11.7 PCP001/607 – école Adrien-Gamache – réfection de la toiture / Bassins B1 et B2
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

42-CE-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
22 AVRIL 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2008 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

43-CE-2007-2008

**PCP088/569 - ÉDIFICE MARIE-VICTORIN  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTION B**

**CONSIDÉRANT** que douze (12) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Michelle Laguë :

**QUE** le contrat pour le projet PCP088/569 - Édifice Marie-Victorin, Réfection de la toiture / Section B, soit accordé à la firme «Omer Brault inc.» pour un montant total de 112 823,07 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 avril 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

44-CE-2007-2008

**PCP052/556 - ÉCOLE SAINT-ROMAIN  
RÉFECTION DE LA TOITURE / BASSINS A1 À A4**

**CONSIDÉRANT** que douze (12) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe Petrone inc.»;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Michel Parent :

**QUE** le contrat pour le projet PCP052/556 - École Saint-Romain, Réfection de la toiture / Bassins A1 à A4, soit accordé à la firme «Toitures Couture & associés inc.» pour un montant total de 182 857,50 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 17 avril 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

45-CE-2007-2008

**PCP085/595 - ÉCOLE PIERRE-BROSSEAU**  
**RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS C5, C6, C7, C12 ET D3, D4, D5**

**CONSIDÉRANT** que quatorze (14) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme «Agence Guy Ruest Architecte»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Michel Gervais :

**QUE** le contrat pour le projet PCP085/595 - École Pierre-Brosseau, Réfection de la toiture / Sections C5, C6, C7, C12 et D3, D4, D5, soit accordé à la firme «Toitures Couture & associés inc.» pour un montant total de 284 772,34 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 avril 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

46-CE-2007-2008

**PCP044/580 - ÉCOLE PAUL-DE MARICOURT**  
**RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS A1, A2 ET A3**

**CONSIDÉRANT** que douze (12) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Héroux:

**QUE** le contrat pour le projet PCP044/580 - École Paul-De Maricourt, Réfection de la toiture / Sections A1, A2 et A3, soit accordé à la firme «Les entreprises Chatel inc.» pour un montant total de 202 384,88 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 5 mai 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

47-CE-2007-2008

**PCP087/598 - ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE / PHASE II (INCLUANT TOITURE**  
**PETIT BASSIN E)**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Michel Parent :

**QUE** le contrat pour le projet PCP087/598 - École Saint-Jean-Baptiste, Réfection de la maçonnerie / Phase II (incluant toiture petit bassin E), soit accordé à la firme «Savite construction inc.» pour un montant total de 361 781,31 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 5 mai 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

48-CE-2007-2008

**PCP091/535 - CENTRE D'APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ (LE CAP) -  
FENESTRATION (INCLUANT LES PORTES)**

**PCP091/536 - CENTRE D'APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ (LE CAP) -  
RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET ESCALIERS EXTÉRIEURS**

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** qu'une (1) firme a déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme «Luc Gélinas Architecte»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Nicole Leblanc:

**QUE** le contrat pour le projet PCP091/535 - Centre d'apprentissage personnalisé (Le Cap), Fenestration (incluant les portes), et PCP091/536 - Centre d'apprentissage personnalisé (Le Cap), Réfection de la maçonnerie et escaliers extérieurs, soit accordé à la firme «Les rénovations Frangec inc.» pour un montant total de 420 064,31 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mai 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

49-CE-2007-2008

**PCP001/607 - ÉCOLE ADRIEN-GAMACHE - RÉFECTION DE LA  
TOITURE / SECTIONS B1 ET B2**

**CONSIDÉRANT** que douze (12) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de madame Monique Bélanger-Burman, architecte;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Suzanne Gagnon Poulin :

**QUE** le contrat pour le projet PCP001/607 - École Adrien-Gamache, Réfection de la toiture / Sections B1 et B2, soit accordé à la firme «Les entreprises Chatel inc.» pour un montant total de 260 289,75 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 22 mai 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'a été abordé.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Une personne a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AU COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS**

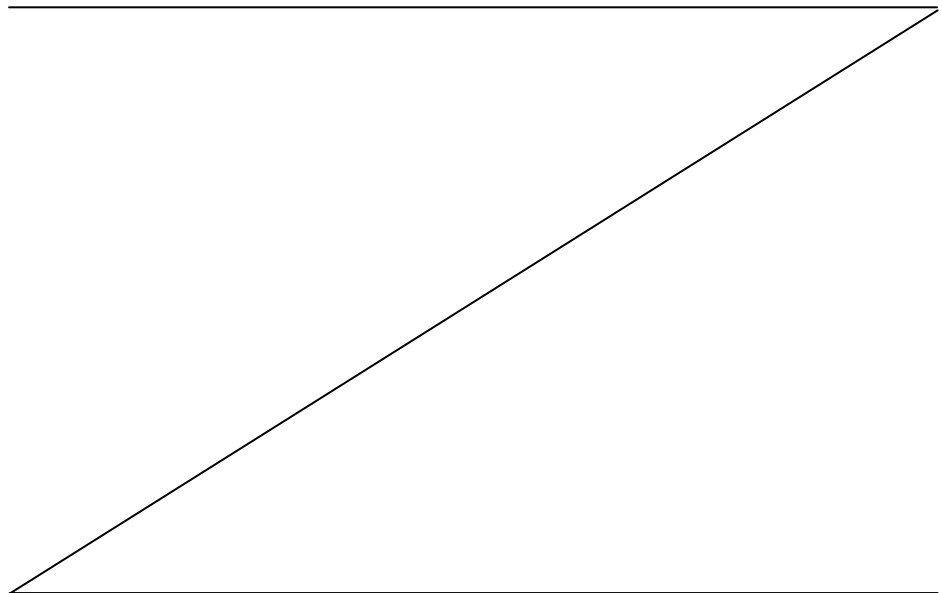
Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22 h 30.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8  
COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008

